

Inventaire des zones humides, des mares et du maillage bocager (délimitation et caractérisation)

L'inventaire débute sur les communes de Balanzac, Nancras, Nieul-lès-Saintes, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Sainte-Gemme, Sainte-Radegonde, Saint-Sulpice-d'Arnoult, Soulignonne et Trizay

L'équipe du bureau d'études Hydro Concept sera présente sur le terrain de mi-mars à juillet 2025

Cet inventaire est réalisé dans le cadre **Plan Pluriannuel de Gestion du bassin Arnoult Bruant** pour améliorer la connaissance du territoire.

Les résultats seront utilisés pour l'aménagement du territoire (urbanisme, trames verte et bleue, ...) et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.